



Installation de panneaux en bois adossé à un mur privatif

Par **laurentpetit75010**, le **19/05/2010** à **14:35**

Bonjour, je souhaite installer des panneaux de bois le long d'un muret appartenant à un voisin, ce muret lui appartenant donc privatif. Il y a-t-il une distance à respecter pour installer ces panneaux ? Peut-il exiger un jour de me demander de démonter tous les panneaux pour qu'il accède à son muret pour un éventuel entretien ? peut-il abuser de ce droit d'échelle ? merci pour votre aide

Par **aie mac**, le **19/05/2010** à **17:57**

bonjour
[citation]il y a-t-il une distance à respecter pour installer ces panneaux ?
[/citation]non. il suffit qu'il ne soient pas fixés sur son mur, mais tiennent indépendamment de lui.
[citation]Peut-il exiger un jour de me demander de démonter tous les panneaux pour qu'il accède à son muret pour un éventuel entretien ?
[/citation]oui et non. il peut demander un tour d'échelle, mais uniquement pour l'entretien du mur et à condition de tout remettre en état chez à ses frais.
[citation]peut-il abuser de ce droit d'échelle ?
[/citation]non. le juge est à même de définir ce qui relèverait de l'abus.